

MALLETTE

Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

États financiers
Au 31 mars 2011

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'Institut des vérificateurs internes, Section de Québec,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**INSTITUT DES VÉRIFICATEURS INTERNES, SECTION DE QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Institut portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut des vérificateurs internes, Section de Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Malette
SENCRL
Comptables agréés

Québec, Canada
Le 12 mai 2011

¹ CA auditeur permis n° 21080

Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

PRODUITS

Sessions de perfectionnement	49 139 \$	24 400 \$
Conférences et tables rondes	16 360	28 823
Affichage de postes	8 000	5 800
Cotisations des membres	2 300	2 469
Commandites	2 000	-
Conférence 2010	1 600	-
Conférence 2009	757	52 000
Placements	100	779
	80 256	114 271

CHARGES

Sessions de perfectionnement	37 195	21 540
Conférences et tables rondes	17 371	31 666
Services administratifs	6 279	5 737
Congrès	3 351	11 253
Services professionnels	2 500	2 730
Bourse étudiante	2 000	-
Site Internet	1 623	1 752
Dépenses du conseil d'administration	1 606	1 794
Assemblée annuelle	1 057	934
Frais d'administration	757	2 369
Frais de déplacement - directeur de district	544	759
Contribution à la recherche	500	542
Représentations intersectorielles	493	374
Promotion et articles promotionnels	400	1 727
Projets spécifiques	298	1 277
Cotisation UFAI	280	-
	76 254	84 454

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

4 002 \$

29 817 \$

Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

ÉTAT DE L'AVOIR DES MEMBRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

	Affectés	Non affectés	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	- \$	75 999 \$	75 999 \$	46 182 \$
Excédent des produits sur les charges	-	4 002	4 002	29 817
Affectations d'origine interne (note 5)	50 000	(50 000)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	50 000 \$	30 001 \$	80 001 \$	75 999 \$

Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

BILAN

Au 31 mars

2011

2010

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	56 420 \$	11 739 \$
Dépôt à terme, 0,5 %, échéant le 24 mars 2012 et encaissable à demande	20 791	20 749
Créances	16 007	52 352
	<hr/>	<hr/>
	93 218 \$	84 840 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement	13 217 \$	8 841 \$
--------------------------	-----------	----------

AVOIR DES MEMBRES

80 001	75 999
<hr/>	<hr/>
93 218 \$	84 840 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011

2010

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges 4 002 \$ 29 817 \$

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 7) 40 721 (38 437)

44 723 (8 620)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation du dépôt à terme (42) 10 663

Variation de l'avance - 6 000

(42) 16 663

AUGMENTATION DE L'ENCAISSE

44 681 8 043

ENCAISSE, début de l'exercice 11 739 3 696

ENCAISSE, fin de l'exercice 56 420 \$ 11 739 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut des vérificateurs internes, Section de Québec est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses principales activités consistent à regrouper les vérificateurs internes de Québec et à étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques et sociaux de ses membres. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les achats et les ventes de placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Classement

L'Institut a classé son encaisse de même que son dépôt à terme comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les créances sont classées comme prêts et créances et les dettes de fonctionnement comme autres passifs financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Informations à fournir et présentation

L'Institut a choisi d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » au lieu du chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation ».

Comptabilisation des produits

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de cotisations des membres sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

3. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En septembre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les organismes sans but lucratif du secteur privé pourront choisir d'appliquer les Normes internationales d'information financière ou les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012. Leur adoption anticipée sera permise.

L'Institut évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

4. PRODUITS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les produits présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 10 690 \$ (2010 - 22 363 \$) représentant la juste valeur estimative des produits reçus sous forme de biens et services pour la tenue des tables rondes.

5. AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Institut a affecté un montant de 50 000 \$ à une réserve générale, laquelle ne pourra être utilisée qu'avec l'approbation préalable du conseil d'administration.

Institut des vérificateurs internes, Section de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2011

6. GESTION DU CAPITAL

L'Institut définit son capital comme étant constitué de l'avoir des membres.

Dans la gestion de son capital, l'Institut a pour objectifs de préserver ses actifs et sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance.

L'Institut atteint ces objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

	2011	2010
Créances	36 345 \$	(32 565) \$
Frais payés d'avance	-	3 100
Dettes de fonctionnement	4 376	(8 972)
	40 721 \$	(38 437) \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le dépôt à terme et l'encaisse ont été déposés auprès d'une institution financière qui bénéficie de cotes de crédit de grande qualité.

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Institut si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

L'Institut, dans le cours normal de ses activités, effectue le suivi de ses comptes clients. L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

Au 31 mars 2011, l'exposition de l'Institut au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Encaisse	Taux d'intérêt variable
Dépôt à terme	0,5 %
Créances	Sans intérêts
Dettes de fonctionnement	Sans intérêts

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.